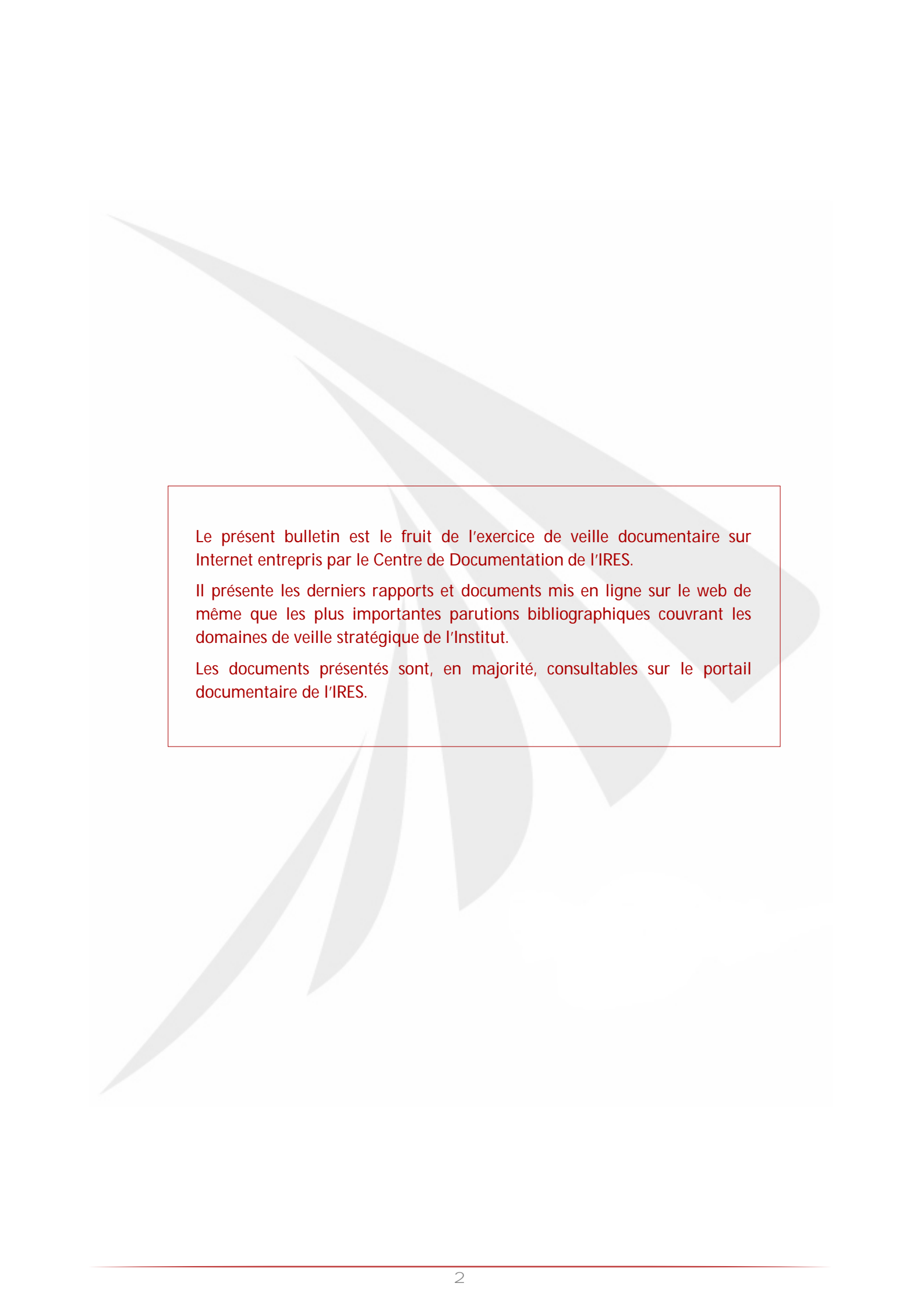




doc.VEILLE

Bulletin webographique

Juin, 2010



Le présent bulletin est le fruit de l'exercice de veille documentaire sur Internet entrepris par le Centre de Documentation de l'IRES.

Il présente les derniers rapports et documents mis en ligne sur le web de même que les plus importantes parutions bibliographiques couvrant les domaines de veille stratégique de l'Institut.

Les documents présentés sont, en majorité, consultables sur le portail documentaire de l'IRES.

- Maroc : Migration, marché du travail et développement
- Les nouveaux défis de la question migratoire au Maroc

KHACHANI, Mohamed

Genève : Organisation Internationale du Travail, 2010

Source : OIT,  
<http://www.oit.org/>

Tags : Société | Migration | Intégration | Emploi | Maroc

Tout en étant un pays d'émigration par excellence, le Maroc est aussi un lieu de résidence pour une communauté étrangère qui aurait opté pour le Royaume comme destination de retraite, au départ, mais de plus en plus comme alternative professionnelle.

Le Maroc est également un lieu de transit pour les migrants, en majorité, subsahariens, et a tendance à devenir un lieu de séjour forcé plus ou moins long (en moyenne 2.5 années selon les statistiques de l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations/AMERM).

Le Maroc se caractérise également par une mobilité interne intense du fait de l'accroissement naturel de la population urbaine, le passage de certaines localités du statut rural à celui de l'urbain (annexion) ainsi que l'extension des limites urbaines des localités existantes.

Pour ce qui est de la migration marocaine, le rapport souligne que le nombre de migrants marocains s'élève à 3,3 millions de personnes. Cette migration prend plusieurs formes : l'émigration individuelle masculine, l'émigration dans le cadre du regroupement familial, l'émigration

saisonnaire, la migration féminine, la fuite des compétences et enfin la migration irrégulière.

Au niveau institutionnel, la question migratoire est gérée par plusieurs institutions, notamment, le Ministère délégué auprès du Premier

Ministre chargé des affaires de la communauté marocaine résidant à l'étranger, la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger qui dispose de larges attributions consultatives, l'Observatoire National de la Migration et la Direction de la migration et de la surveillance des frontières (Ministère de l'Intérieur). La gestion de l'émigration du travail est, pour sa part, confiée à l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC).

Par ailleurs, la politique marocaine dans le domaine migratoire est dictée par quatre priorités principales, notamment :

- le maintien des flux migratoires comme moyen de régulation du marché du travail ;
- la consolidation des liens humains et culturels des immigrés avec le pays d'origine ;



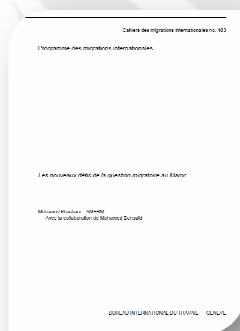
- l'encouragement des transferts qui constituent la principale source de devises pour le pays ;
- la lutte contre la migration clandestine.

Sur un autre volet, la migration marocaine renvoie essentiellement vers une dimension économique. En effet, la migration contribue largement à l'amélioration des conditions de vie des familles restées au pays et à la lutte contre la pauvreté, ce qui stimule la consommation et exerce donc un effet d'entraînement positif sur l'activité économique.

En termes concrets, les transferts de fonds effectués par les migrants contribuent à augmenter la liquidité de l'économie et celle du système bancaire national. De même, les investissements qu'ils réalisent dans leur pays participent à la

dynamisation du marché de l'emploi. Ces investissements ont également un impact régional positif, notamment par la création de projets et l'urbanisation de zones déshéritées, favorisant la croissance économique et le désenclavement de ces régions.

Dans le contexte actuel, le Maroc est confronté de plus en plus aux défis économiques et politiques à l'instar de l'ensemble des pays en développement. Aussi, a-t-il besoin plus que jamais de mobiliser ce potentiel migratoire en termes de savoir faire et de finances. Cependant, pour mobiliser ce potentiel, il est primordial de créer des conditions favorables à l'investissement, garantissant une symbiose entre l'acte d'investir et l'environnement dans lequel le migrant-investisseur est appelé à opérer.



## Le rapport 2010 sur la technologie et l'innovation : améliorer la sécurité alimentaire en Afrique grâce à la science, la technologie et l'innovation

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

New York : CNUCED, 2010 – 124 p.

Source : CNUCED,

[http://www.unctad.org/en/docs/tir2009\\_en.pdf](http://www.unctad.org/en/docs/tir2009_en.pdf)

Tags : Sécurité alimentaire | Révolution verte | Technologie | Afrique

Ce rapport met l'accent sur les problèmes liés à l'amélioration du rendement agricole en Afrique. Il étudie l'effet de la technologie et de l'innovation sur l'augmentation de la production et des revenus des agriculteurs, notamment les petits exploitants.

En effet, le renforcement des capacités d'innovation des systèmes agricoles africains est le principal moyen permettant d'améliorer la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et le développement économique de la région.

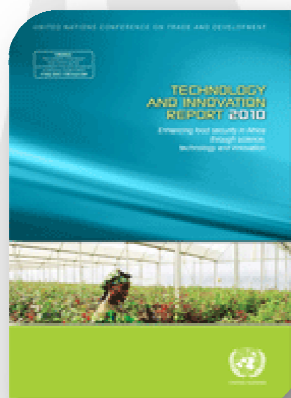
La CNUCED révèle que le premier Objectif du Millénaire pour le Développement, à savoir réduire l'extrême pauvreté et la faim d'ici à 2015 (réduire de moitié, la proportion de la population qui vit avec moins d'un dollar par jour), risque de ne pas être atteint par les pays de l'Afrique subsaharienne en raison des techniques agricoles utilisées.

Dans ce sens, le rapport propose de créer les conditions d'une « révolution verte » pour l'Afrique qui, en prenant

appui sur la technologie et l'innovation, sont susceptibles de s'adapter aux capacités des petits agriculteurs africains et à la particularité des conditions climatiques du continent.

Dans un contexte où l'écart entre les importations et les exportations agricoles du continent ne cesse de se creuser, l'utilisation intense de technologies agricoles plus modernes par les agriculteurs devrait augmenter la productivité agricole dont le rôle est crucial pour assurer la sécurité alimentaire des populations pauvres et permettre la prévention à moyen et long terme des crises alimentaires.

La CNUCED suggère de mettre en place des programmes et des politiques publiques favorisant le renforcement des systèmes d'innovation agricole ainsi que la recherche dans le domaine agricole au niveau national, régional et international sans omettre la nécessité de capitaliser les savoirs traditionnels.



## World Telecommunication/ICT Development Report 2010 : Monitoring the WSIS Targets, a Mid-Term Review

Union Internationale des Telecommunications (UIT)

Genève: ITU, 2010 – 258 p.

Source : ITU,

[http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-WTDR-2010-PDF-E.pdf](http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-WTDR-2010-PDF-E.pdf)

Tags : SMSI | TIC | Internet | société de l'information | Maroc

Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI/WSIS), tenu à Genève en 2003 puis à Tunis en 2005, rassemblait les représentants des gouvernements, de la société civile et des entreprises dans un débat sur les TIC au service du développement. Les gouvernements avaient alors pris certains engagements afin de contribuer à l'édification d'une société de l'information inclusive. Dix objectifs à atteindre ont été définis, notamment dans le Plan d'action de Genève, à l'horizon 2015, horizon temporel également retenu pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le présent rapport est un examen intermédiaire de la progression réalisée vers les dix objectifs du SMSI. L'objet étant de proposer aux décideurs une évaluation complète de la situation concernant ces objectifs à ce stade et, sur la base des observations faites, de suggérer les types de mesures de politique générale requises pour atteindre ces objectifs.

L'exemple le plus révélateur des progrès réalisés reste le développement de la téléphonie mobile et des applications qui en découlent. Sur le plan des technologies, la définition de nouvelles normes dans le secteur mobile, la convergence des techniques et le développement régulier des infrastructures de communication à haut débit ont sensiblement modifié les modalités d'accès aux TIC et

d'utilisation de ces technologies. Le passage au Web 2.0 et l'apparition, sur Internet, de contenus créés par les utilisateurs déterminent l'évolution actuelle de la société de l'information.

Le rapport s'était basé sur les données les plus récentes disponibles. Alors que certaines statistiques sont collectées à l'échelle internationale, notamment par l'UIT, l'UNESCO et l'UNDESA, la disponibilité générale de données concernant les cibles du SMSI est insuffisante. Pour compléter les sources de données, l'UIT avait eu recours, entre septembre et novembre 2009, à une enquête auprès de ses Etats Membres.

Par ailleurs, bien que le Maroc ne dispose pas d'une forte pénétration d'Internet, en comparaison avec certains pays arabes. Il a enregistré une des plus fortes expansions de son usage dans la région durant les cinq dernières années (24% en 2008 contre 2% en 2002).

Plusieurs facteurs ont concouru à cette expansion, notamment, les baisses répétitives des prix accordées par les opérateurs, l'emplacement stratégique du Maroc à proximité des grands câbles sous-marins de fibre optique en Méditerranée, la multiplication du nombre de cybercafés dans le pays, la disponibilité de plus en plus fréquente de contenus en langue arabe et française ainsi que le lancement de la 3G à large bande.



## Placer la reprise et la croissance sous le signe du travail décent

Organisation Internationale du Travail

Genève : Bureau International du Travail, 2010 - 46 p.

Source : Organisation Internationale du Travail,

[http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/P/09378/09378\(2010-99\)46.pdf](http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/P/09378/09378(2010-99)46.pdf)

Tags : Economie | Reprise économique | Croissance | Emploi

**S**elon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la reprise de l'économie mondiale et de l'emploi est menacé par l'instabilité du système monétaire et financier international. Cette instabilité s'explique en partie par la crise de la dette publique et les déficits budgétaires enregistrés par de nombreux pays.

Le rapport met l'accent sur la question du chômage qui continue d'augmenter dans de nombreux pays, malgré la reprise de la production industrielle. En effet, le taux de chômage mondial devrait rester élevé en 2010 pour s'établir à 6.5 %, soit plus de 210 millions de chômeurs dans le monde.

Quant à la détérioration de la situation des travailleurs non qualifiés et à l'accentuation de la précarité, le rapport souligne aussi la faible qualité des emplois créés. En effet, le pourcentage de travailleurs occupant des emplois vulnérables et précaires dans le monde est estimé à 52,8 % en 2009.

Cette catégorie d'emplois, qui se concentre dans les secteurs exposés à la conjoncture économique tels que les services et la construction, se caractérise par des contrats de courte durée et par une faible rémunération.



En concordance avec le Pacte mondial pour l'emploi adopté par la Conférence Internationale du Travail en 2009, le défi consiste à assurer une reprise génératrice d'emplois, mais qui soit aussi équilibrée et durable en vue d'atténuer les inégalités inter-catégorielles et de garantir une stabilité aussi bien économique que sociale.

A cet effet, l'OIT suggère de promouvoir un modèle de croissance basé sur l'emploi et de créer un climat plus favorable à l'innovation et à l'investissement tout en améliorant le soutien financier, administratif et technique accordé à la «petite» économie dans toutes ses variantes. Ces mesures devraient être relayées par des politiques publiques visant à faciliter la lutte contre la pauvreté par le travail et à améliorer la coopération internationale.



## Perspectives du développement mondial : le basculement de la richesse

Organisation de coopération et de développement économiques

Genève : OCDE, 2010 - 8 p.

Source : OCDE,

<http://www.oecd.org/dataoecd/30/16/45452493.pdf>

Tags : Economie | Basculement de la richesse | Pays émergents | PIB Mondial

Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), le monde assiste à un mouvement de déplacement de richesse accéléré par crise économique mondiale. Les pays en développement et les économies émergentes en seraient bénéficiaires et devraient représenter près de 60 % du PIB mondial à l'horizon 2030.

En revanche, les pays industrialisés devraient représenter près de 38 % de la production mondiale en 2030, contre 49 % actuellement et 62 % en 2000. Quant aux pays non membres de l'OCDE, leur contribution au PIB mondial s'élèverait à 57% en 2030 contre 49% actuellement et 38% en 2000.

Bien que cette croissance rapide des grandes économies en développement a permis de réduire la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie moyen par habitant, les inégalités entre classes sociales se sont accentuées.

Dans ce sens, l'OCDE préconise aux pays en développement de mettre en place des programmes et des politiques

ayant pour objectif de lutter contre les écarts de revenus et les inégalités sociales.

Parmi ces programmes, l'OCDE recommande la mise en place d'un système d'assurance-chômage et l'instauration d'un salaire minimum plus élevé, permettant de renforcer la protection sociale des travailleurs à faible qualification.

Par ailleurs, l'OCDE suggère aux pays émergents de développer leurs échanges Sud-Sud et Sud-Nord, sachant que les économies développées seraient aussi bénéficiaires de cette transformation structurelle.

La restructuration en cours de l'économie mondiale a entraîné un dynamisme des échanges Sud-Sud qui ont été multipliés par plus de dix entre 1990 et 2008. C'est ainsi que la Chine est devenue le premier partenaire commercial du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud.





## The Global Enabling Trade Report 2010

World Economic Forum

Genève: World Economic Forum, 2010 – 316 p.

Source : World Economic Forum,

<http://www.weforum.org/pdf/GETR10/Global-Enabling-Trade-Report-2010.pdf>

Tags : Economie | Commerce International | Enabling Trade Index | Maroc

Dans ce rapport, le Forum Economique Mondial classe les pays en fonction de l'ensemble des politiques visant à faciliter et à simplifier les échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Pour ce faire, il s'est basé sur l'«Enabling Trade Index (ETI)» qui évalue l'ensemble des facteurs favorisant la libre circulation des marchandises. En identifiant les obstacles et les facilitateurs du commerce entre les pays, le rapport peut contribuer au renforcement de la reprise économique après une récession qui n'a épargné aucune région.

Le Forum Economique Mondial tient compte également d'autres facteurs liés à l'environnement commercial, à l'accès au marché, à l'administration douanière, ainsi qu'à l'infrastructure de transport et de communication.

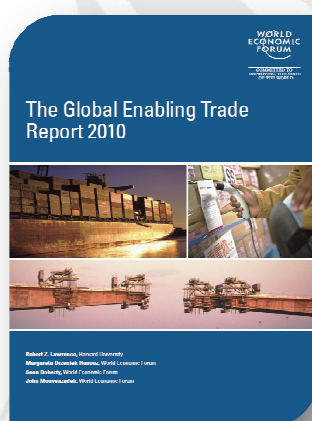
Les économies de l'Asie de l'Est, notamment Singapour et Hong Kong, continuent d'occuper les deux premières places dans le classement de l'ETI, suivies du Danemark, de la Suède et de la Suisse. La Nouvelle-Zélande gagne cinq rangs et occupe la 5<sup>ème</sup> place. La Norvège, le Canada,

le Luxembourg et les Pays-Bas complètent la liste des 10 premiers.

Par ailleurs, sur un total de 125 pays du monde, le Maroc occupe la 75<sup>ème</sup> place en matière de facilitation du commerce extérieur en 2010. Le Maroc est classé 6<sup>ème</sup> au niveau africain, et occupe la deuxième place à l'échelle maghrébine, devancé par la Tunisie (38<sup>ème</sup> place mondiale).

Le rapport révèle que le Maroc occupe la 112<sup>ème</sup> position en matière de tarifs dédiés à l'impulsion de l'investissement. Il est aussi classé 57<sup>ème</sup> en matière de législation relative au commerce extérieur. Quant à l'infrastructure de transport et de communication et à l'environnement commercial, le Royaume vient respectivement à la 72<sup>ème</sup> et 66<sup>ème</sup> position.

Comparé à certains pays émergents, le Maroc réalise des performances remarquables, dépassant ainsi l'Inde (84<sup>ème</sup>), le Brésil (87<sup>ème</sup>) et l'Argentine (95<sup>ème</sup>), grâce notamment à la dynamique des exportations marocaines sous l'effet de la progression des échanges avec l'Union européenne.



## ••••• ENVIRONNEMENT •••••

### Planète morte, planète vivante : restauration de la biodiversité et des écosystèmes pour un développement durable

PNUE

Nairobi : PNUE, 2010

Source : PNUE,

<http://dev.grida.no/RRAddeadliving/birkeland/RRAcosystems.pdf>

Tags : Environnement | Biodiversité | Ecosystème | Développement durable

Sur la base de l'analyse d'une multitude de projets de restauration d'écosystèmes de par le monde, le présent rapport souligne que la restauration d'écosystèmes détériorés ou même disparus (forêts, cours d'eau, ...) est susceptible de générer d'importants revenus, de créer des emplois et de lutter contre la pauvreté.



réelles en termes de création d'emplois et pourrait constituer ainsi une alternative à la problématique mondiale du chômage.

Plusieurs recommandations ont été formulées dans le rapport, dont notamment :

Tout autant que la préservation et la gestion d'écosystèmes demeurent prioritaires, la restauration des espaces déjà dégradés, estimés à plus de 60 % de ces écosystèmes (marais, récifs coralliens, forêts tropicales, ...), doit faire l'objet de la même attention.

Le rapport fait ressortir l'importance des investissements environnementaux nécessaires, pour financer les projets de restauration d'écosystèmes naturels dégradés, et qui peuvent générer des revenus substantiels sans pour autant entraver la croissance et le développement. Ces investissements peuvent prendre plusieurs formes, notamment, la réparation des cours d'eau, des lacs et rivières, l'amélioration de la fertilité des sols à vocation agricole, ainsi que la lutte contre le changement climatique.

La restauration des écosystèmes dégradés offre également des opportunités

- L'encouragement des bailleurs de fonds nationaux et internationaux à intégrer la restauration des écosystèmes dans le soutien au développement, ainsi que dans les initiatives en matière de sécurité alimentaire et dans le financement de projets créateur d'emplois ;
- Le déblocage systématique de 1% du PIB annuellement afin de contribuer au financement de la conservation, la gestion et la restauration de l'environnement et des ressources naturelles ;
- La prise en compte, au niveau de la restauration des écosystèmes, des expériences passées afin d'éviter des conséquences indésirables comme l'introduction d'espèces envahissantes non indigènes et de ravageurs ;
- La priorisation des « points sensibles » dans le domaine de la biodiversité et des écosystèmes.

## . . . . . INDEX DES TAGS . . . . .

<hr/> <p>A</p> <p>Afrique ..... 5</p> <hr/> <p>B</p> <p>Basculement de la richesse..... 8</p> <p>Biodiversité..... 10</p> <hr/> <p>C</p> <p>Commerce International..... 9</p> <p>Croissance..... 7</p> <hr/> <p>D</p> <p>Développement durable..... 10</p> <hr/> <p>E</p> <p>Economie ..... 7, 8, 9</p> <p>Ecosystème..... 10</p> <p>Emploi ..... 3, 7</p> <p>Enabling Trade Index..... 9</p> <p>Environnement..... 10</p> <hr/> <p>I</p> <p>Intégration ..... 3</p>	<p>Internet..... 6</p> <hr/> <p>M</p> <p>Maroc..... 3, 6, 9</p> <p>Migration..... 3</p> <hr/> <p>P</p> <p>Pays émergents..... 8</p> <p>PIB Mondial ..... 8</p> <hr/> <p>R</p> <p>Reprise économique ..... 7</p> <p>Révolution verte..... 5</p> <hr/> <p>S</p> <p>Sécurité alimentaire..... 5</p> <p>SMSI ..... 6</p> <p>Société..... 3</p> <p>société de l'information ..... 6</p> <hr/> <p>T</p> <p>Technologie..... 5</p> <p>TIC ..... 6</p>
--	--